

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°55
Juillet
Août
Septembre 2022

www.cayeux-sur-mer.fr

Au sommaire :

Achat de la maison
du gardien de
phare
(p.4)

En images, les grands
rendez-vous de l'été
(p.6 et 7)

Boulevard :
les résultats du
questionnaire
(p.12,13 et 14)



Chères Cayolaises,
Chers Cayolais,

Un front de mer qui nous ressemble
et nous rassemble !



Comme promis lors de la réunion publique de juillet, un questionnaire a été diffusé en août. Cette concertation a rencontré un vif succès puisque 762 réponses ont été retournées en mairie dans les délais impartis.

Il en ressort que vous privilégiez une voie de circulation en sens unique pour les véhicules motorisés. Vos remarques nous montrent que vous êtes nombreux à souhaiter une vitesse limitée à 30 km/h ; vous attendez une piste cyclable interdite aux engins de transport de galets et une voie douce exclusivement réservée aux piétons, séparée de la piste cyclable. Vous préférez un maintien du stationnement en épis. Vous êtes nombreux à suggérer la création de parkings de délestage au nord et au sud du boulevard. Majoritairement vous attendez davantage de bancs, de zones de repos, d'espaces végétalisés et ombragés.

Près de 400 remarques complémentaires traduisent votre volonté de voir s'améliorer les accès à la mer, de bénéficier de containers à déchets enterrés. Vous proposez également un front de mer mieux éclairé et riche en couleurs, toutes respectueuses de notre charte chromatique.

Soyez assurés, chers habitants, chers résidents secondaires, chers acteurs de la vie cayolaise que je mets tout en œuvre avec mon équipe pour que le bon sens soit le fil conducteur des opérations d'aménagement de notre commune. Notre futur boulevard maritime devra absorber l'eau de mer lors d'épisodes de submersion marine et l'évacuer sans inonder le centre-ville. **Nous serons vigilants pour que le nouveau dispositif soit efficace, fonctionnel, adapté à nos usages et réponde**

à vos attentes. Nous travaillerons en co-responsabilité avec les équipes du Syndicat mixte baie de Somme et du cabinet d'étude, sans relâche à chaque étape de ce grand projet, de sa conception à la réalisation. **Nous serons exigeants pour que ce boulevard nous ressemble et nous rassemble.**

Riche en couleurs, notre ville l'a été de mai à août, avec en point d'orgue le retour du traditionnel défilé de la Fête des fleurs. Riche en couleurs grâce aux force vives cayolaises, ses commerçants saisonniers et sédentaires, ses associations, et grâce également aux équipes municipales que je tiens à féliciter pour la programmation des temps forts, leur coordination et leur bonne exécution sur le terrain. La saison qui vient de s'achever a marqué les esprits : Cayeux a résonné bien au-delà de ses 26 km² et 14 km de rivage.

Je profite de l'instant pour rappeler que la préservation du cadre de vie est l'affaire de toutes et tous. Ensemble, soyons attentifs aux règles de savoir-vivre : ne déposons plus de sacs de déchets sur les espaces publics afin de ne pas attirer les goélands, veillons à tenir les chiens en laisse sur le chemin de planches pour la tranquillité de tous... Les structures qui participent au développement de la notoriété de notre ville (Pavillon bleu...) nous ont tout récemment rappelé à l'ordre après avoir relevé quelques écarts individuels. Civisme, convivialité et bon sens pour que Cayeux reste la cité familiale et paisible que nous aimons tous !

À bientôt.

Fidèlement,

Votre maire, Jean-Paul Lecomte.



TRAVAUX DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
RUE DU MARÉCHAL FOCH

Lors de fortes pluies, en raison de l'absence de réseau pluvial, l'eau s'accumulait à l'intersection de la rue du Maréchal Foch et de la rue Prélet. Afin de remédier à cela, il a été décidé, avec le concours du bureau d'étude de Veolia de créer des avaloirs le long du trottoir.

Ces ouvrages seront reliés à des puits de filtration et permettront d'absorber une grande partie des eaux de ruissellement bien gênantes pour les riverains. La circulation lors des jours pluvieux sera facilitée.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE À L'ENTRÉE DE CAYEUX-SUR-MER

Afin de faciliter le cheminement piétonnier, un trottoir va être aménagé sur 600 mètres environ à l'entrée de Cayeux-sur-Mer côté Hurt jusqu'au Chemin à femme venant du Marais.

Le bureau d'études a prévu la création d'une bordure sur toute la longueur. Le trottoir d'une largeur de 1,20 m sera réalisé avec un enrobé Silmer de couleur comme ceux existant déjà dans le centre-ville de Cayeux. L'écoulement des eaux pluviales se fera par des avaloirs qui dirigeront

l'eau vers les fossés environnants. Ces travaux sont planifiés pour le mois d'octobre.

Il sera aussi indispensable de changer les canalisations d'eau potable qui datent de 1960 ainsi que quelques branchements en plomb. Ces travaux répondent à la demande des riverains.

Les plans sont consultables en mairie.





ACHAT DE LA MAISON DU GARDIEN
DU PHARE DE BRIGHTON-LES-PINS

L'État ayant décidé de vendre la maison du gardien de phare de Brighton-les-Pins, la commune ne pouvait laisser ce patrimoine maritime rejoindre une sphère privée. Elle s'est portée acquéreur de cette maison afin de conserver ce lieu emblématique dans le giron municipal.

Le 29 septembre 2021, le conseil municipal avait donné son accord pour cet achat. L'acte de vente chez le notaire a été finalisé pour un prix de 186 000 € correspondant à la parcelle AD 176 pour une surface de 23 a 63 ca.

Il convient maintenant d'établir un projet afin de valoriser ce site qui a un atout touristique certain et de le retranscrire dans une DSP (délégation de service public). Celle-ci devrait voir le jour dès l'an prochain. Les amateurs pourront ainsi se manifester et candidater à cette offre.

LES BORNES ÉLECTRIQUES
POUR VOITURES SONT-
ELLES FRÉQUENTÉES ?

Eh bien **OUI** ! Elles sont de plus en plus utilisées.

Depuis 2018, la fédération départementale d'énergie de la Somme (FDE) a développé un réseau de bornes de

recharges pour véhicules électriques et hybrides. Les premières ont bénéficié d'un financement de 50 % de l'ADEME au titre des investissements d'avenir de l'État.

Au 31 décembre 2021 le total de bornes installées sur le réseau départemental est de 160. La fréquentation augmente régulièrement depuis sa mise en œuvre. La hausse de connexions par rapport à

l'année précédente est de 163 %.

- Au Houdel, sur la station du parking des Argousiers le nombre de connexions pour 2021 est de 318 pour 2 540 kw consommés.

- À Cayeux- sur- Mer à l'emplacement du jardin public le nombre de connexions pour 2021 est de 316 pour 8 671 kw consommés.

UNE DÉMOGRAPHIE EN BAISSÉ !

Les chiffres du dernier recensement de la population cayolaise seront connus avec certitude au mois de décembre 2022. Les comptages des bulletins de collecte laissent déjà entrevoir une nette diminution de celle-ci, comme dans de nombreuses villes du littoral français.

Les causes suivantes peuvent être mises en avant :

- Une population cayolaise vieillissante : de nombreux seniors viennent passer leur retraite à Cayeux-sur-Mer car ils souhaitent profiter, après des années de travail dans les grandes villes, d'un retour aux racines, être proches de la mer, de la nature, dans une ville avec l'esprit village, plus conviviale.
- Une augmentation des ventes de maisons secondaires. Le Covid a accentué cette tendance. Le nombre de maisons vendues a explosé mais fréquemment au dépend des résidences principales. Celles-ci, après le décès du propriétaire sont souvent achetées pour être louées ou devenir une résidence de vacances.
- Une augmentation du **prix de l'immobilier** rend le

maintien des jeunes très difficile. Les jeunes actifs, ayant moins de moyens se voient contraints d'acheter à l'intérieur des terres où les prix sont plus bas.

- Un **solde négatif entre les naissances et les décès** dû à la baisse de fécondité mais aussi aux départs des jeunes actifs pour le travail ou le logement.
- Un **PPRN restrictif** qui empêche les entreprises de s'agrandir et contribue au départ des ouvriers qui s'installeront dans d'autres communes. Ce fut le cas pour deux entreprises situées dans la zone à l'entrée de Cayeux-sur-Mer.
- Un manque d'entreprises permettant d'offrir aux jeunes actifs un travail à l'année et pas seulement un travail saisonnier.
- Peu ou pas de constructibilité pour les jeunes : loi littorale, PPRN restrictif zone rouge.

Il nous faudra donc infléchir ces chiffres mais quels leviers seront efficaces ? Nous agissons, mais la tâche est ardue....

LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL : UNE
GARANTIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES !

Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?

Le Conservatoire du littoral, dont le nom officiel est Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (CELRL), est un établissement public à caractère administratif créé par la loi du 10 juillet 1975. Placé sous la tutelle du ministère en charge du développement durable, il a été créé pour assurer la protection du littoral français.

Quelles sont ses missions ?

Identifier, acquérir et aménager des espaces naturels du littoral : terrains situés sur le littoral ou le domaine public maritime, zones humides des départements côtiers, estuaires... Il s'est fixé comme objectif d'acquérir un tiers du littoral français d'ici 2050 pour empêcher son artificialisation. Le Conservatoire mène depuis 45 ans une politique concertée de gestion des

espaces naturels littoraux en lien avec les collectivités territoriales.

Quel intérêt pour le public ?

Grâce au Conservatoire du littoral, des sites remarquables comme la Pointe du Raz, la Dune du Pilat ou la Camargue sont préservés et continuent d'appartenir à tous.

Et à Cayeux-sur-Mer ?

Le Conservatoire du littoral a sollicité l'avis du conseil municipal au sujet de l'extension du périmètre d'intervention sur la pointe du Houdel de 195 hectares. La municipalité, contrainte en ces lieux par un PPRN, a identifié l'opportunité de la maîtrise foncière par le Conservatoire du littoral comme un atout de développement et de préservation du patrimoine dans une approche globale : maison et phare, route blanche, dunes

du DPM sec, circuit de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, pointe du Houdel, Bois de pins de Brighton et carrières.

Yvan Jacquemin, chargé de mission à la délégation Manche-Mer du nord, a présenté le Conservatoire au conseil municipal, expliqué les enjeux pour les populations, a rassuré quant aux usages et dressé un bref récapitulatif des actions menées sur notre territoire (Hâble d'Ault, site du Houdel). Ce dernier est identifié comme une zone stratégique aux intérêts environnementaux et paysagers majeurs et comme un pôle touristique important du Grand site.

Un avis favorable a été émis par le conseil municipal sur cette extension sur la pointe du Houdel. Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet de la ville, rubrique Conseils municipaux (29 septembre 21).

Animations

2022 : UN ÉTÉ À CAYEUX !

Petites et grandes animations, fêtes traditionnelles et ateliers pour enfants, musique et convivialité, l'été 2022 à Cayeux-sur-Mer fût ensoleillé ! Retour en images sur les grands moments de la saison.



Juin : Fête des cerfs-volants



Concours de châteaux de sable, dessins à la craie, stone balancing



Juillet : Dîner-croisière



Animations

Août : Fête de la mer



Août : Fête des fleurs



RÉUNION ASSOCIATIONS

Afin de préparer au mieux l'année à venir tant au niveau des animations organisées par les associations que de celles organisées par la municipalité, il est important d'essayer de se concerter. Les animations toujours nombreuses sur la commune représentent une charge de travail considérable pour les services techniques et il est nécessaire d'affiner au mieux l'attribution des salles communales et l'installation des barnums.

Nous invitons tous les responsables d'associations cayolaises à nous rejoindre **vendredi 28 octobre à 18 h** dans la salle d'honneur de la mairie pour une grande réunion de concertation.

À l'occasion de ce rendez-vous nous remettrons les dossiers de demande de subvention à chaque association.



MERCI AUX BÉNÉVOLES !



Dimanche 11 septembre dernier, le 35^e Grand prix cycliste de la Somme était de passage sur notre commune. Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de bénévoles cayolais qui ont permis à la centaine de coureurs des 23 équipes engagées de traverser notre commune en toute sécurité.

MERCI à tous ces bénévoles sans qui rien ne serait possible !

Nous comptons sur vous pour l'édition 2023 pour laquelle notre commune sera ville arrivée ! Et nous comptons tout autant sur vous pour le Triathlon de la baie de Somme que nous ferons renaître pour cet été 2023.



ÉCLAIRAGE PUBLIC : DE NOUVELLES MESURES

Réchauffement climatique, guerre en Ukraine, augmentation du prix de l'énergie, renchérissement de l'électricité, approvisionnement en gaz... Le contexte international nous amène à anticiper. Il est indispensable pour la commune de prendre des mesures afin de contenir une dépense énergétique qui va exploser. Une mesure très importante sera mise en place prochainement.

Après une nécessaire adaptation technique, la

ville va entrer dans une phase de test afin de **suspendre l'éclairage public durant certaines heures la nuit**. Cette mesure, déjà expérimentée dans de nombreuses communes, permettra à la ville d'économiser de l'énergie sans générer trop de gêne pour les habitants, et également d'être solidaire avec l'effort national afin d'éviter les coupures d'électricité pour les particuliers.

Merci pour votre compréhension !



ESPACES VERTS

Les rues de la ville, les espaces verts sont balayés et nettoyés régulièrement. C'est une compétence de la Ville mais elle se partage ! La propreté de la commune dépend aussi du civisme de tous.

Selon le règlement sanitaire départemental -article 23.3- les jardins et leurs aménagements ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations.

Dans le souci de présenter une ville propre, accueillante, et de respecter les règles de bon voisinage, il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont responsables de l'entretien de leur terrain afin d'éviter tout risque de prolifération de parasites.

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être élagués régulièrement afin de ne pas déborder sur le domaine public et/ou toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

ASTUCES DU JARDINIER



Broyez du vert et s'en est fini des allers-retours à la déchetterie !

Broyez avec votre tondeuse les petits branchages de moins de 3 cm de diamètre. Cela réduit de 6 à 12 fois le volume de vos résidus de taille. Ils pourront alors être utilisés pour votre compost, pour conserver l'humidité du sol et pour contenir la pousse des mauvaises herbes.

DE LA COULEUR DANS LA COUR DE L'ÉCOLE !



Afin que la cour de récréation soit plus gaie et colorée pour les écoliers cayolais, la CABS a réalisé une fresque sur le mur entre les deux cours de récréation de l'école publique.

Bienvenue sur le site baiedesomme-shopping.fr

La Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme vous invite à ouvrir les portes de ses commerçants, artisans, entrepreneurs et producteurs locaux. Vous pourrez ainsi découvrir toute la richesse et la diversité des produits et services qu'ils vous proposent.

Faites votre choix	RESTAURATION ALIMENTATION	MODE BEAUTÉ
SPORT LOISIRS	SERVICES	ANIMAUX
ARTISANS DU BÂTIMENT	VOIR TOUTS LES COMMERCE	MAISON

ACHETONS LOCAL

Retrouvez plus d'une centaine de commerçants du territoire de la Communauté d'agglomération de la baie de Somme (CABS) sur baiedesomme-shopping.fr. Une plateforme portée par la CABS pour faciliter le contact entre les habitants et les acteurs économiques et producteurs locaux.

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA CABS

La Communauté d'agglomération de la baie de Somme est dans l'obligation de stabiliser une dette très lourde qui s'élève à 71 millions d'euros. Il lui faut à tout prix réduire ses charges.

Pour redresser les finances de la collectivité, des réorientations devront sans doute être opérées entre compétences obligatoires et compétences facultatives. Chaque compétence sera passée au crible afin de connaître les sources d'économies possibles. La maîtrise de certaines compétences que la loi n'oblige pas à maintenir dans le giron communautaire pourraient être rendues aux communes.

La conférence des maires s'est réunie début septembre afin d'étudier les différentes possibilités qui pourront être mises en place.

Les compétences obligatoires gérées par la CABS :

Développement économique et touristique, aménagement (voirie, urbanisme, transports), équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, action sociale d'intérêt communautaire.

Les compétences facultatives :

Aménagement numérique du territoire, Gemapi, affaires scolaires, enfance et jeunesse, action culturelle, action sportive, assainissement non collectif, eau, collecte et traitement des déchets.

Cayeux-sur-Mer

SE MOBILISE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

On en parle autour d'une dégustation

Dimanche 2 octobre
Apé'RO'se avec l'association «Aux Jardins-mets solid'R» à partir de 11h00
Square René Ouin

À la rencontre des habitants

Jeudi 13 octobre
Temps d'échanges et d'informations
14h
banque alimentaire
rue Ancel de Caëu

Challenges : «Soyons solidaires en remuant les mains»

Lundi 17 octobre de 9h à 18h, salle des fêtes, rue Docteur Bourjot
Création de «Coussins Cœur» (tracage, découpage, couture)
Samedi 22 octobre de 9h à 18h, préau des écoles, rue Ancel de Caëu
Création de Bonnets Chimio (tracage, découpage, couture)
Renseignements au 03 22 26 04 04

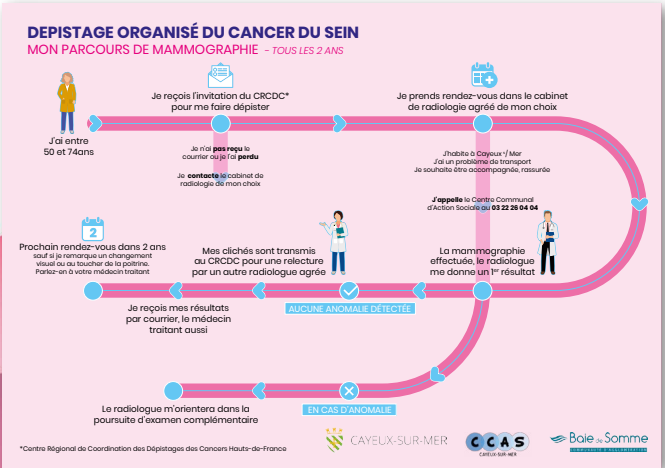
Activités physiques

Dresscode en Rose

Samedi 8 octobre
Initiation Longe côte
avec l'association «Rando Caouaise»
Départ 17h30
Base nautique - Boulevard Sizaire

Dimanche 9 octobre
Initiation Marche Nordique
avec l'association «Rando Caouaise»
Départ 9h30
Parking de la Mollière - Rue Faidherbe

Samedi 29 octobre
Marche 5 ou 10km
Départ 10h
Parking de la Mollière - Rue Faidherbe



En partenariat avec la communauté d'agglomération et avec le club de Longe côte La Rando caouaise, le CCAS et la commune de Cayeux-sur-Mer se mobilisent pour le **dépistage du cancer du sein**. Couture, marche nordique, temps d'échange... nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Des membres de l'équipe du Pôle santé de l'hôpital d'Abbeville seront présent(e)s pour répondre à vos questions lors de chacune des manifestations prévues à Cayeux.

Pendant ce mois de mobilisation, n'hésitez pas à afficher votre solidarité : un ruban rose à la boutonnière, votre maison pavée de rose... Chacun peut participer à sa mesure !

Les coussins cœur et bonnets chimio confectionnés à Cayeux seront offerts à l'hôpital d'Abbeville et sont destinés à améliorer le confort des patientes qui y sont soignées.

Octobre rose est une campagne internationale, née aux États-Unis en 1985. Elle vise à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à recueillir des fonds pour soutenir la recherche.



Les colis de Noël, offerts par la commune aux personnes âgées de 65 ans et plus inscrites sur les listes électorales seront distribués comme les années précédentes le **MERCREDI 7 DÉCEMBRE** à la salle des fêtes de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30. La convivialité et le plaisir de se retrouver seront encore de mise autour d'un café ou d'un chocolat bien chaud en tenant compte des gestes barrières et des règles qui seront prescrites au mois de décembre.



762 réponses

Vous avez été très nombreux à répondre au questionnaire sur le projet de rénovation du boulevard Sizaire distribué et mis en ligne en août 2022 : 762 questionnaires rendus (moitié papier, moitié en ligne). Les réponses apportées nous fournissent une solide base de travail pour avancer dans l'élaboration de ce projet avec les équipes du Syndicat mixte baie

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

ENSEMBLE CONSTRUISONS LE BOULEVARD DE DEMAIN

de Somme et le cabinet BASE : un nouveau boulevard, oui, mais le plus proche possible des aspirations de la population.

393 remarques complémentaires

393 personnes ont souhaité apporter des remarques complémentaires. Souvent précises et détaillées, elles nous ont été d'une grande aide pour mieux comprendre ce que vous attendez de ce projet.

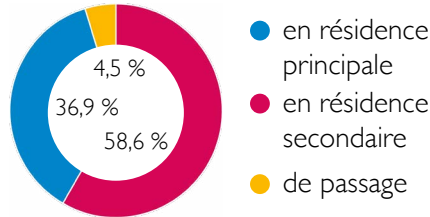
Résumé en quelques mots : vous souhaitez vivement cette rénovation de grande ampleur. Vous rêvez d'un boulevard qui ferait une large place aux déplacements doux, où les piétons se sentiraient en sécurité. Vous avez envie de plus d'espaces

végétalisés et de zones de repos ; vous souhaitez maintenir des places de parking en nombre suffisant pour que les problèmes de stationnement ne se reportent pas sur les rues adjacentes.

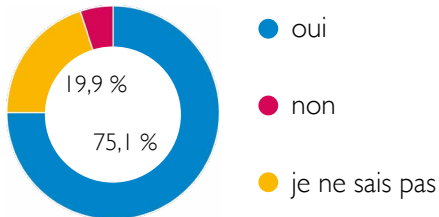
Un certain nombre de remarques ne concernent pas directement le boulevard, mais elles seront prises en compte et des solutions seront apportées (par exemple pour l'amélioration de la descente à la plage).

Merci à tous pour l'intérêt que vous avez ainsi manifesté pour notre ville. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce grand projet.

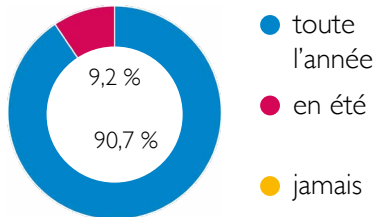
1. Êtes-vous :



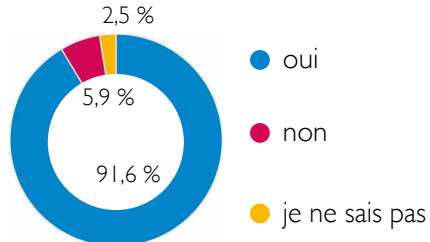
2. Pensez-vous que les tempêtes seront à l'avenir plus fréquentes et plus violentes ?



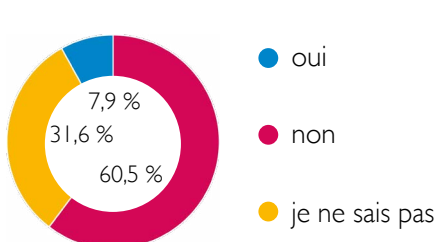
3. À quelle époque fréquentez-vous le boulevard et Cayeux-sur-Mer ?



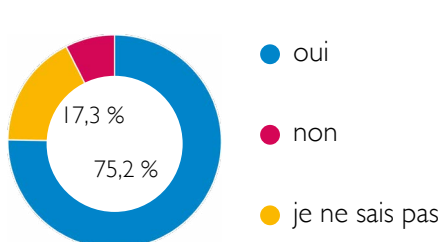
4. Cayeux doit-elle se protéger des fortes tempêtes qui pourraient causer des inondations ?



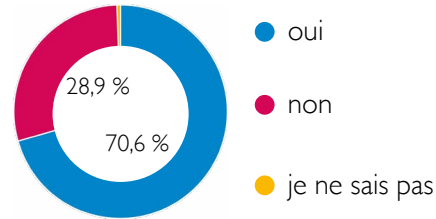
5. Les épis suffisent-ils à protéger Cayeux-sur-Mer ?



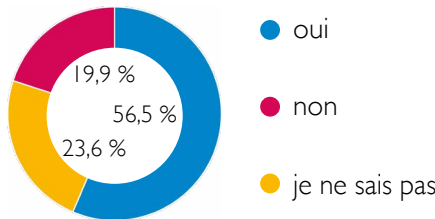
6. Les rechargements en galets du front de mer vous paraissent-ils indispensables ?



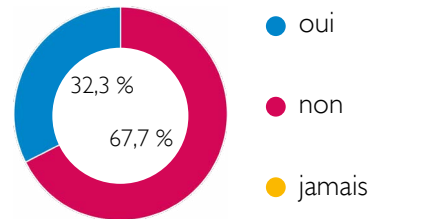
7. Avez-vous l'habitude d'emprunter la piste cyclable entre Le Hourdel et Cayeux-sur-Mer ?



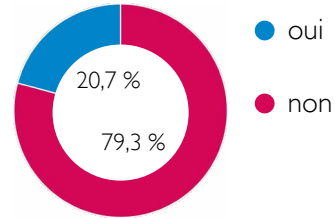
8. Les enfants vous paraissent-ils en sécurité sur cette piste ?



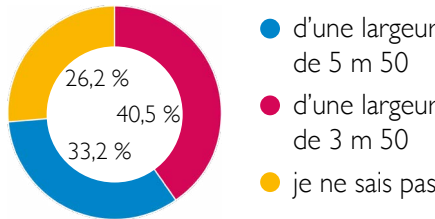
9. Profitez-vous d'une cabine de plage (en location ou en propriété) ?



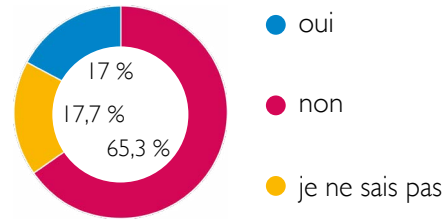
10. Habitez-vous sur le boulevard ?



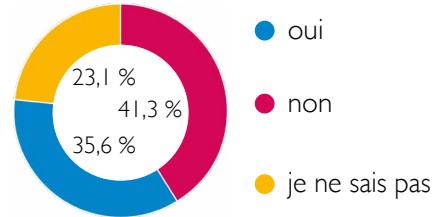
11. Souhaitez-vous une voie de circulation en sens unique (du nord vers le sud) :



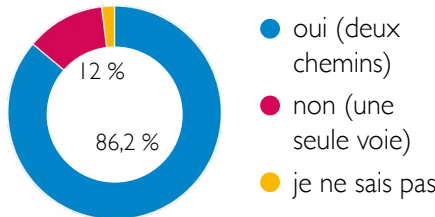
12a. Souhaitez-vous que la piste cyclable soit utilisée pour le passage des véhicules de rechargement en galets de la digue ?



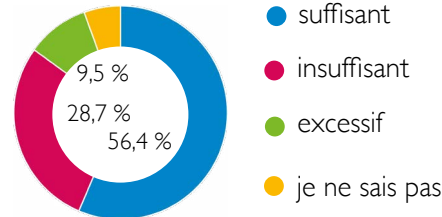
12b. Ou préférez-vous que ces véhicules puissent se croiser sur le boulevard ?



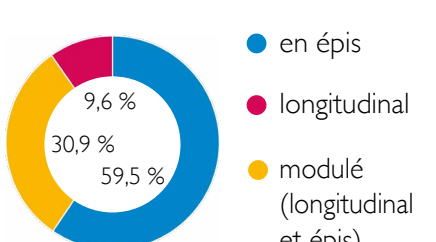
13. Préférez-vous une séparation entre la voie piétons et la piste cyclable ?



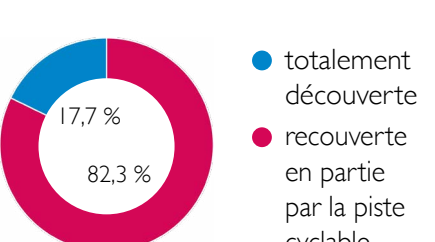
14a. Actuellement les places de stationnement sur le boulevard sont en nombre :



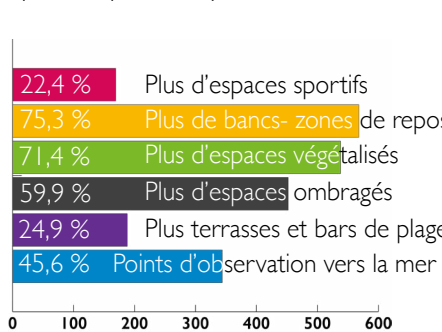
14b. Préférez-vous pour le boulevard de demain un stationnement :



15. La noue (évacuation des eaux de surverse). Sur la portion de 600 m au sud du boulevard, la souhaitez-vous :



16. En comparaison avec le boulevard actuel, souhaitez-vous (plusieurs réponses possibles)



RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE (suite)

393 remarques !

Vous êtes nombreux à évoquer les poubelles, les accès PMR et/ou avec poussettes, l'attention portée aux jeunes enfants à vélo, l'organisation du stationnement...

Ainsi, vous avez écrit :



« La réhabilitation du boulevard est vraiment nécessaire. Que du positif pour Cayeux. »

« S'il y a des problèmes de stationnement, il faut penser au désagrément pour les riverains des rues adjacentes. »

« Prévoir des parkings aux entrées nord et sud de Cayeux. »

« Vite vite !! Et surtout ne pas oublier l'éclairage public ! »

« Venant régulièrement je trouve que Cayeux se relève. Cela devient une vraie station balnéaire plus moderne plus jeune. Ramener de la jeunesse tout en préservant le calme d'une ville plus familiale. »

« Des poubelles enterrées seraient bienvenues pour éviter les dégâts causés par les goélands. »

« En conclusion, cet équipement va engendrer un attrait supplémentaire pour Cayeux. Il convient donc de veiller à maintenir les relations harmonieuses qui règnent actuellement entre les diverses populations. »

« Vitesse limitée à 30 km/h sur la voie unique. »

..... EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Cayolaises, chers Cayolais,

À l'heure où l'on écrit ces quelques lignes, la saison estivale est terminée et les enfants ont repris le chemin de l'école.

Nous avons eu un été exceptionnel au niveau de la météo mais on ne peut pas dire la même chose au niveau des animations ! Cette année pas de courses de garçons de café, pas de soirées mousse, pas de retraite aux flambeaux le 15 août, et tellement d'autres absentes ...

Ou quand il y avait des manifestations, elles étaient organisées sur le même week-end (fête de la mer, fête des fleurs, fête de la gare) on sait bien qu'il y a des contraintes de marées pour la fête de la mer mais peut-être la décaler de 15 jours ou plus afin d'éviter qu'elle ne tombe en même temps que celle de Saint-Valery et Le Crotoy.

Un autre sujet nous intrigue se sont les 20 000 € de subventions de l'harmonie de Cayeux car nous ne l'avons vue sur aucune manifestation là où elle aurait dû être présente et ce sont donc des musiques extérieures qui animaient ces manifestations.

Vous avez dû recevoir, dans votre boîte aux lettres, un questionnaire concernant le boulevard mais le projet n'est-il pas déjà finalisé ? !! Toujours sur le boulevard, comment cela se fait-il qu'il n'y ait que l'entrée principale qui soit éclairée et 100 m de part et d'autre de l'entrée principale ? Le reste est dans la pénombre pour se promener le soir, surtout cet été, cela n'était pas très rassurant.

Malheureusement nous allons en rester là, contrainte des 1700 caractères qui nous sont octroyés, mais nous avons tellement de choses à dire !!

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée en espérant que l'épidémie de COVID est derrière nous.

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion

CASINO de Cayeux



Le restaurant est accessible aux familles
www.casino-cayeux.fr
renseignements et réservations
03.22.26.71.56



**RETROUVEZ-NOUS ET
RETROUVEZ-VOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



Cayeux sur mer-Site officiel



cayeuxsurmer.official



@cayeuxsurmer_of



www.cayeux-sur-mer.fr



Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo : Deux-ci, d'eux-là, Régis
Rimbault, Charlotte Kmieckowiak, Martine
Crépin, Odeline Girard.

Tirage 2 700 ex.

Impression SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.